

30 novembre 2015, France

LA GUERRE C'EST LA PAIX
LA LIBERTÉ C'EST L'ESCLAVAGE
L'IGNORANCE C'EST LA FORCE
(Slogans du parti unique dans 1984 de George Orwell)

L'état d'urgence, bienvenue en démocratie !

La COP 21 s'est ouverte aujourd'hui. Depuis plusieurs mois, une grande marche internationale et populaire était en préparation à Paris, ville qui l'accueille. Elle n'a pas eu lieu, comme n'auront pas lieu d'autres initiatives citoyennes prévues à cette occasion, et surtout celles dont on pouvait espérer qu'elles fassent vaciller le rapport des forces. Seuls, les « grands » de ce monde, enfermés dans leur bunker et jalousement gardés par l'armée et la policeⁱ, dissertent, au chevet de la planète, de la nature et des coûts des palliatifs à lui administrer. On aurait difficilement pu imaginer un scénario plus cynique, qui placerait aussi indiscutablement les acteurs autorisés – les représentants des États et les entreprises – en position de dicter LEURS « solutions ».

L'État français a instrumentalisé le contexte tragique des attentats du 13 novembre. La France a notifié au Conseil de l'Europe qu'elle allait déroger à la convention européenne des droits de l'hommeⁱⁱ. Ces derniers jours, au moins 24 assignations à résidence ont visé non pas des terroristes agissant pour le compte de Daesh, mais des militant(e)s des mouvements sociaux catalogués par les médias et le pouvoir comme étant de « l'ultra-gauche », « proches des milieux zadistes », des « mouvances écologistes radicales » et anarchistesⁱⁱⁱ. L'état d'urgence, dont la prolongation a été votée par la quasi-totalité des députés (« de gauche » et « écologistes » compris) permet aux forces de l'ordre de perquisitionner sans passer par l'autorité judiciaire^{iv}, de défoncer les portes, de violer l'intimité, d'agresser et de traumatiser des personnes (même des enfants), qui n'ont strictement aucun lien avec les attentats perpétrés à Paris (maraîchers bio, squatteurs, membres de la Coalition Climat 21, etc.)^v. Après le choc des attentats, la plupart des gens préfèrent regarder ailleurs, excusant - quand ils ne les cautionnent pas - les abus des autorités au nom de la sécurité et de la peur. La machine infernale est en marche. Rapidement, l'état d'urgence - l'état d'exception - se normalise, l'exception devient la norme. Les sondages affichent un large soutien à la politique guerrière du gouvernement, pendant que celle-ci favorise, en réalité, la montée d'un nationalisme excluant, xénophobe, liberticide (les régions PACA et Nord-Pas-de-Calais-Picardie bientôt aux mains du FN ?). Ce processus, si ordinaire – matchs de foot maintenus, marchés de Noël ouverts, « le spectacle doit continuer » et « on n'arrête pas les affaires »^{vi} – n'est pas sans rappeler d'autres moments de l'histoire où des pays entiers ont glissé dans le totalitarisme en silence.

La provocation et la répression policières, ce dimanche 29 novembre place de la République à Paris (qui selon leurs victimes et leurs témoins directs, ont été loin d'avoir pour seule cible les « éléments [prétendument] violents » montés en épingle par la police et par la presse)^{vii} sont un pas de plus dans cette direction. Rappelons que sur la place, il y avait de très nombreuses personnes désirant simplement montrer leur détermination à ne pas se laisser bâillonner (par la terreur et par l'État), à ne pas se cacher, en assumant de désobéir à une décision arbitraire. A revendiquer leur engagement pour l'avenir de notre planète. A défendre la liberté, l'égalité et la fraternité tout autant face aux intégristes religieux que face aux businessmen, gouvernements et technocrates irresponsables.

Certains analystes estiment que le but poursuivi par Daesh est de provoquer la guerre civile dans les pays occidentaux. Les attentats qui ont frappé Paris en 2015 ont également ciblé certaines libertés : de réunion, d'opinion et d'expression. En décrétant la suspension de ces mêmes libertés, l'Etat français se rend complice de la terreur. Ouvrons les yeux. Ce qui est en train de se passer est éminemment grave. En ne disant rien, en ne faisant rien, en laissant faire, nous apportons notre consentement. Il est grand temps de refuser d'être complices à notre tour.

La criminalisation qui frappe les milieux alternatifs est inacceptable ! Soutien aux assignés à résidence et aux gardés à vue ! Non aux dérives liberticides !

Premiers signataires : Collectif des Dindons de la Farce, Collectif ALDEAH, Collectif Causse Méjean - Gaz de Schiste NON !, Collectif houille ouille ouille 59/62, Collectif Orb-Jaur non au gaz de schiste (34), Collectif viganais contre le GHdS, Convergence citoyenne pour la transition énergétique, Collectif Mines de Rien (PER de Silfiac), ISF SystExt (Ingénieurs sans frontières - Systèmes extractifs et Environnements), Collectif "Touche pas à mon schiste", Collectif Florac Non au gaz de schiste (48), Collectif CAMIS'GAZ permis plaine d'Alès, Collectif 91, Collectif des Taupes énervées, Collectif biterrois anti GHDS, Collectif Orb Taurou anti GHDS, Collectif citoyen « non aux gaz et pétrole de schiste » Ile-de-France (Paris).

Liste complète sur <http://www.aldeah.org/fr/l-etat-d-urgence-bienvenue-en-democrature>

Pour ajouter une signature : contact@aldeah.org

ⁱ Voir <http://www.franceinfo.fr/actu/politique/article/cop21-cazeneuve-annonce-8-000-policiers-et-gendarmes-aux-frontieres-et-2-800-au-bourget-747567>

ⁱⁱ Voir <http://www.politis.fr/Etat-d-urgence-La-France-derogera,33192.html>

ⁱⁱⁱ Les militant(e)s des associations de soutien aux migrants et les personnes de confession musulmane se trouvaient déjà parmi les premières victimes des abus des dispositifs de surveillance et de contrôle.

^{iv} Voir <http://www.latribune.fr/economie/france/ce-que-prevoit-le-projet-de-loi-sur-l-etat-d-urgence-523483.html>

^v Voir http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/11/27/les-militants-de-la-cop21-cible-de-l-etat-d-urgence_4818885_3224.html; http://www.liberation.fr/debats/2015/11/24/bravons-l-etat-d-urgence-manifestons-le-29-novembre_1415769 ; http://www.huffingtonpost.fr/2015/11/27/mesures-etat-durgence-militants-ecologistes_n_8662682.html

^{vi} Presque tous les départements français ont, sur ordre du ministère de l'intérieur, interdit les manifestations et rassemblements en dehors des marchés de Noël, événements sportifs et hommages aux victimes des attentats. Voir l'exemple de l'arrêté d'interdiction de manifester en Lozère: « arrêté interdisant l'ensemble des manifestations cortèges et rassemblements, tendant à l'expression de revendications ou d'opinions sur la voie publique, quel qu'en soit le motif » :<http://www.lozere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-services/2015/NOVEMBRE/Reglementation-des-manifestations-suite-aux-attentats-de-Paris>

^{vii} Voir <http://www.politis.fr/A-Paris-une-chaine-humaine-bon,33201.html> ; <http://www.reporterre.net/La-police-a-parque-et-brutalise-des-manifestants-non-violents-a-Paris> et <https://paris-luttes.info/malgre-l-interdiction-des-milliers-4341>